

Être accompagné pour accompagner.

Analyse d'un accompagnement par un accompagné

par **Bernard
BOLAY,**

*pasteur et formateur
d'adultes, Chexbres
(Suisse)*

1. Introduction

Gérard Pella a été un pasteur à l'écoute, et pour moi un ami en période difficile ou dans un temps de transition. En reprenant ici avec quelques modifications un travail accompli dans le cadre d'un *Certificat of Advanced Studies* en formation des adultes à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève (DAS-CAS FA), c'est à l'accompagnant que Gérard a été et est que je souhaite rendre hommage, tout en précisant qu'il n'est pas question de lui dans cet article, mais que bien des éléments repérés correspondraient aussi à ses accompagnements.

Dans ce bref article, je me propose d'analyser une expérience d'accompagnement *en tant qu'accompagné* pour en comprendre les ressorts et les raisons de sa « réussite ». Je dis réussite, tout en ayant de la peine à caractériser cette réussite, d'autant que cet accompagnement se poursuit toujours. Par réussite, j'entends dire que cet accompagnement m'aide, me permet de prendre du recul, de la distance, voire de prendre des décisions tant sur le plan professionnel que privé. Ou pour le dire autrement que l'accompagnement me sert d'étayage pour tenir dans mon rôle de pasteur et de formateur, mais aussi de mari et de père, de croyant et de personne en recherche, en un mot d'homme.

J'entreprends cette analyse, *à partir du seul point de vue de l'accompagné*, dans le but de pouvoir à mon tour offrir un accompagnement le plus adéquat possible et *rendre à d'autres* ce qui m'a été donné en ce lieu spécifique.

J'entreprends encore cette analyse, stimulé par la lecture de Le Bouëdec pour lequel « il n'y a d'accompagnement que spirituel »¹. Cette formulation un brin provocatrice – et contestée² – m'apparaît bien correspondre à ce que je vis et expérimente. Elle rappelle aussi l'origine et l'enracinement historiques de l'accompagnement dans la spiritualité³.

Je commencerai par faire le récit de cet accompagnement et par raconter en quoi il consiste puis j'en ferai une analyse en m'aidant de concepts et réflexions empruntés à divers auteurs.

2. Être accompagné, une expérience sur le long terme

Je suis *pasteur* dans l'Eglise réformée du canton de Vaud et *formateur* à l'Office Protestant de la Formation. Dans le cadre de ces deux activités professionnelles, je fais de l'accompagnement, soit ponctuellement et formellement (comme par exemple lors de la préparation d'une bénédiction de mariage ou d'un service funèbre, ou dans un accompagnement spirituel), soit de manière informelle et sur un plus long terme (comme l'accompagnement d'un stagiaire à sa demande).

Pasteur et formateur, j'ai souvent été moi-même suivi et/ou accompagné par des collègues, tant pour faire le point sur ma pratique du ministère (supervision) que pour aborder des problèmes de vie (accompagnement pastoral), ou par des psychiatres (psychothérapie) pour comprendre quelque chose de mon fonctionnement et de mes difficultés de vie. C'est que je crois nécessaire, pour accompagner adéquatement des personnes dans leur parcours de vie, d'être soi-même accompagné et de faire régulièrement l'expérience d'être écouté, confronté, encouragé⁴. C'est que je crois qu'il ne m'est possible de donner que ce que j'ai reçu et dont je me sens redevable⁵.

¹ G. Le Bouëdec, « Tous accompagnateurs ? Non : il n'y a d'accompagnement que spirituel », in J.-P. Boutinet (éds.), *Penser l'accompagnement adulte. Ruptures, transitions, rebonds*, Paris, P.U.F., 2007, pp. 169ss.

² J.-Y. Robin, « Le statut de l'accompagnement dans un processus de recherche-formation : le cas particulier de l'entretien carriérologique », in J.-P. Boutinet (éds.), *op. cit.*, p. 316.

³ Voir Maela Paul, « L'accompagnement, ou la traversée des paradoxes » in J.-P. Boutinet (éds.), *op. cit.*

⁴ Le Bouëdec, 2007, p. 178.

⁵ Voir N. Sarthou-Lajus, *Éloge de la dette*, Paris : P.U.F., 2012, pp. 10,39 et le renvoi fait aux Confessions de St-Augustin (Livre 13, chapitre 14 : « Que possédons-

Depuis de nombreuses années, j'ai des rencontres, d'abord épisodiques et maintenant régulières, avec un collègue pasteur, que j'appellerai Paul.

Je le vois environ 10 fois par année pour un entretien de 90 à 120 minutes. Nous n'avons pas de contrat formel qui fixerait les rythmes de nos rencontres ni qui en définirait le contenu, mais bien plutôt une *alliance*, selon le bon mot et la belle notion développée par Le Bouëdec⁶, qui précise le lieu de la rencontre, la durée des entretiens, la méthode employée, le rôle de chacun, voire les objectifs poursuivis de fois en fois. De fait, Paul répond à ma demande selon ses disponibilités. Je précise que cet accompagnement ne m'est aucunement imposé par mes employeurs.

Paul me reçoit à son domicile, dans un bureau spécialement consacré à des entretiens. Décoration sobre avec un mobilier ancien, quelques tableaux et gravures au mur, un tapis d'Orient sur une des parois. Une table basse nous sépare sur laquelle brille une bougie. Nos places respectives ne sont pas fixes d'une fois à l'autre, Paul changeant régulièrement la disposition des lieux. Le cadre est accueillant, comme l'est aussi l'accompagnant, il invite à la confiance et à la confiance. Je me sens chez moi chez lui, au propre comme au figuré.

De fait, cet accompagnement est protéiforme dans la mesure où tout peut être abordé dans les entretiens : vie privée et intime, vie professionnelle, vie spirituelle, décision quand à l'avenir, reprise et analyse d'une pratique ou d'une séquence de formation, examen de conscience, tentative de clarification théologique. Il n'y a pas dans la rencontre avec Paul de lieux interdits, ni d'interdits tout court quant à ce qui peut être dit, ni d'obligation quant à ce qui devrait être dit. Si tout peut être abordé en entretien, lors de chacun d'eux cependant l'attention n'est portée que sur une thématique ou sur un seul objet.

Ce lieu est pour moi un lieu de vérité, autrement dit un lieu où il m'est possible d'être sans masque, de dire ce qui me travaille dans toutes les sphères de ma vie. C'est un lieu – et cela me semble propre à l'accompagnement pastoral – où je tente de m'accueillir et de m'accepter en tant qu'humain sous le regard d'un autre, témoin d'un Autre. C'est un lieu où je cherche à articuler, avec l'aide d'un autre, certitudes et incertitudes, croyance et incroyance,

nous que nous ne tenions de vous ? ») ainsi qu'à la Première épître de Paul aux Corinthiens (4,7 : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? »).

⁶ Le Bouëdec, G. (et al.), *L'accompagnement en éducation et formation. Un projet impossible ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 175ss.

questions et réponses, échecs et réussites perçus, filiation et désaffiliation, aliénation et libération, en lien avec ma personne comme avec ma position professionnelle. Bien que *l'objet tiers* n'ait jamais été défini formellement, je pense qu'il pourrait se dire en termes d'*apprivoisement* du réel pour passer de l'agonistique à l'irénique, du conflictuel au pacifié, du confus au clarifié, de l'obscur à l'éclairé. Apprivoisement de mes interrogations récurrentes avec comme horizon la finitude et la mort, l'énigme de l'existence, Dieu comme question et comme possible. Apprivoisement de mes impossibilités, de mes faiblesses et des scénarios relationnels que sans cesse je rejoue, et décryptage de certaines phases de mon parcours de vie qui menacent souvent de se surimposer au présent⁷. Apprivoisement de mes audaces théologiques quand il me vient d'oser une rupture, de questionner un dogme supposé incontournable ou d'interroger ce qui a construit ma foi⁸. Apprivoisement de mes forces et de mes compétences quand l'entretien les met au jour.

Au début de chacun de nos entretiens, Paul pratique une écoute active durant laquelle il fait en quelque sorte miroir à mes propos qu'il reprend et/ou résume en me demandant toujours si le reflet offert correspond bien à ce que j'ai dit ou voulu dire. Puis, selon le déroulement de l'entretien, selon les thématiques abordées, il lui arrive d'offrir un regard distancié, une mise en perspective, un apport théorique, un exercice à faire. Parfois, au gré de l'entretien, il peut me demander de compléter une phrase dont il me propose le début. Parfois, il pose une question quant aux solutions que je pourrais imaginer, il interroge un ressenti, il questionne une affirmation, quitte au besoin à oser la confrontation, à provoquer la réaction.

Ces entretiens m'ont permis, à plus d'une reprise, de changer de regard sur les gens, les choses ou les situations, d'imaginer et penser des stratégies pour sortir d'une impasse relationnelle, d'assumer plus paisiblement une difficulté ou un handicap personnel, de prendre une décision concrète.

3. Une proposition d'analyse

Qu'est-ce qui permet que cet accompagnement soit bénéfique et que je le considère comme une réussite ? Je me propose de lister et

⁷ Ici me parlent les réflexions de Boris Cyrulnik dans l'ensemble de ses livres sur le « fracas qui a eu lieu » et l'angoisse de le voir se reproduire.

⁸ Pour le dire avec Le Bouëdec (2007, p. 183) : « Le défi propre de l'accompagnement [...] concerne l'orientation ultime de la vie : [...] ce qui est en jeu, c'est l'humanisation de l'homme, de tout homme. »

analyser quelques éléments essentiels repérés après réflexion et lecture, sans avoir su ni pu leur trouver une organisation logique et rigoureusement cohérente.

3.1. Une confidentialité strictement respectée

La confidentialité me semble être la première des conditions qui rend possible l'échange, le partage et l'accompagnement. Je n'ai jamais cherché à la tester (ce que parfois nous pouvons vivre en tant que pasteur quand une personne vérifie subtilement auprès d'un collègue ou d'un conjoint si celui-ci est au courant de sa situation révélée en entretien...), mais je la sais effective. Rien ne sort de la pièce où nos entretiens ont lieu. Mon ministère ou ma vocation ne seront pas et ne pourront pas être remis en question par ce que j'aurais dit ici. Cette confidentialité éprouvée me permet d'être devant lui sans fard, en vérité, osant la parole sur cela même qui me fait honte⁹, me trouble, m'interroge. Cette confidentialité m'autorise – et le mot autorisé n'est pas anodin, tant je crois que l'autorité que je reconnais à Paul fait de moi un auteur et un acteur¹⁰ – à visiter tant les zones d'ombre que les zones de lumière¹¹, et parfois à m'aventurer en mes abîmes obscurs. Or de pouvoir parler, de pouvoir être sous le regard de l'autre en sécurité, fait du lieu de la rencontre *un lieu pour naître*.

Cette confidentialité laisse aussi une grande place à l'accompagnant. Parce qu'il n'est conditionné par aucune productivité, parce qu'il n'est pas orienté vers un résultat, parce qu'il ne fait l'objet d'aucun retour, son accompagnement ne se réduit pas à un prescrit possible et peut librement s'inventer au fur et à mesure des rencontres¹².

⁹ Comme le titre de l'ouvrage de Boris Cyrulnik, *Mourir de dire* (Paris, Odile Jacob 2010), le laisse entendre, la honte exige le silence. Ainsi qu'il le souligne, p. 8 : « Le honteux aspire à parler, il voudrait bien dire qu'il est prisonnier de son langage muet, du récit qu'il se raconte dans son monde intérieur, mais qu'il ne peut vous dire tant il craint votre regard. Il croit qu'il va mourir de dire ».

¹⁰ Sur la notion d'autorité, voir Myriam Revault d'Allonnes, *Le pouvoir des commencements*, Paris, Seuil, 2006 ; Le Bouëdec (2007), pp. 173ss ou encore Michel de Certeau, *La faiblesse de croire*, Paris, Seuil 1987, pp. 107ss. L'autorité que je reconnais à Paul n'est pas liée au fait qu'il aurait déjà fait lui-même le même chemin, mais aux compétences qu'il sait construire en relation avec moi. Sur le « bon clinicien », cf. les réflexions de M. Cifali, « Une altérité en acte », in G. Chappaz (éds.), *Accompagnement et formation*, Marseille, Université de Provence 1998, p. 125.

¹¹ Tout en sachant bien qu'« on ne fait jamais que déplacer les zones d'ombres... » pour reprendre les mots de Laurence Türkal dans la session de formation DAS-CAS FA de mars 2014.

¹² Voir Cifali (1998), p. 127.

Cette confidentialité est aussi liée à un espace géographique protégé et discret.

3.2. Le non-jugement

Deuxième élément essentiel, constitutif de l'écoute active : le non-jugement. Jamais, dans nos entretiens, je ne me suis senti jugé, sinon par moi-même. Interrogé, oui. Questionné, oui. Confronté, oui. Jugé, non. Osant « être » sous son regard bienveillant, je peux dire l'angoisse et l'inquiétude, l'échec, la honte, la détestation de soi. Je peux dire la faiblesse, je peux dire aussi les forces, l'estime de soi, la confiance, la fierté. Je peux dire l'interrogation sur une pratique, sur une session de formation que j'ai mise sur pied, sur une difficulté repérée en relation avec des stagiaires.

Le reflet qu'il me donne, reprenant souvent mes propres mots – c'est l'effet miroir – souligne parfois la violence du regard que je porte sur moi-même et je me découvre juge à un degré qui me surprend.

Non-jugement qui permet et favorise l'aveu. Mais pas seulement. Le non-jugement encourage un regard autre sur ce qui est vécu, dit ou fait, puisque l'autre ne le voit pas ainsi, puisqu'il m'offre un autre point de vue qu'il m'invite non à adopter mais à prendre en compte. En ce sens, le non-jugement me semble la condition même du changement par l'espace qu'il ouvre et rend possible d'imaginer.

Non-jugement qui permet et favorise l'essai, la tentative de formuler ce qui n'est pas encore clair, ce qui est en train de venir à la conscience et qui se cherche dans des mots mal assurés. C'est le vis-à-vis hors jugement qui donne à la pensée l'occasion de venir au jour.

Cela étant, je ne suis pas naïf. Malgré l'attitude clairement affirmée et assumée de non-jugement de la part de Paul, quelque chose de la relation avec lui se négocie à chaque fois dans l'entretien, sans mots dire. En situation de fragilité, je guette les signes presque imperceptibles qui pourraient indiquer un intérêt, une approbation – qui est aussi de l'ordre du jugement, bien que positif – un désaveu, un désaccord et je risque de m'adapter en fonction de ce que je perçois et interprète par peur d'être abandonné, laissé là. Le non-jugement permet justement de *parler de cela* aussi, de dire la tentation de l'adaptation.

3.3. La qualité de présence et d'écoute

Troisième élément essentiel : la qualité d'écoute et la qualité de présence¹³. Au début de chaque session sur l'écoute et l'accompagnement avec des stagiaires pasteurs, je leur demande de faire l'inventaire de ce que produisent, selon leur expérience, tant l'écoute que la non-écoute. Souvent revient le sentiment qu'en étant écouté l'on se sent exister, reconnu, validé, plus dense et paradoxalement plus léger, alors qu'en n'étant pas écouté l'on se sent invalidé, non reconnu, abandonné, voire nié, sans existence ou signifiante. C'est bien là ce que je vis.

Paul pratique une écoute active¹⁴, sans doute inspirée de Rogers, mais reprise et travaillée selon les concepts de la thérapie Imago¹⁵ et dans une perspective d'accompagnement spirituel. Il offre une écoute attentive et un retour régulier, empruntant très souvent les formules mêmes que j'ai employées. Cette manière de faire me permet non seulement *de dire* mais plus encore *de m'entendre* par l'entremise de l'accompagnant. Et *s'entendre*, avec ses propres mots, *non seulement dire mais être dit* donne une force et une densité impressionnantes aux propos formulés et en facilite la mise en perspective.

Par la répétition, l'accompagnant pose ce qui est dit comme un objet en *extériorité*, pouvant dès lors être soumis à l'observation de l'accompagné. Comme si d'entendre un propos redit par un autre permettait d'en décoller un peu, de prendre quelque distance pour l'analyser.

Par la répétition, la pensée de l'accompagné est ralentie, freinée, et du coup le bruit permanent des pensées fortement réduit. Cette décélération (et centration) de la pensée par le travail du récit et de sa répétition favorise l'entrée en résonance avec ce qui se dit comme en sous-main, sous les mots, ou par ce qui se donne à entendre dans l'environnement et dans l'existence mais que le bruit étouffe¹⁶.

¹³ Cifali (1998), pp. 125ss.

¹⁴ Je reprends ici les caractéristiques de l'écoute active présentées par Laurence Türkal dans le cours du DAS-CAS FA des 27 et 28 mars 2014 : Non jugement, non interprétation, non conseil, non questionnement systématique.

¹⁵ <http://www.imago-therapie.com>. Il s'agit d'une thérapie pour couple, mais dont le principe peut être appliqué aussi en accompagnement. Elle consiste en particulier en une écoute attentive, sans commentaire verbal ou non verbal, puis en une reformulation sans interprétation.

¹⁶ Sur la question de l'accélération en modernité tardive, voir le livre essentiel d'Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération*, Paris, La Découverte, 2012.

Par la répétition, ajoutée au fait que l'entretien ne porte généralement que sur un objet, c'est aussi la dispersion qui est en quelque sorte maîtrisée pour un moment¹⁷. Cette répétition contribue à retrouver de la cohérence dans ce qui est vécu.

La méthode proposée par Paul, en grande partie organisée autour de la répétition telle que je viens de la décrire prévient l'envahissement de l'accompagné par l'accompagnant, ses préoccupations, ses certitudes, ses convictions. Elle impose à l'accompagnant une retenue, une réserve, une prudence, une mise en suspens de son savoir¹⁸.

L'écoute pratiquée par Paul, qui reprend souvent mot pour mot ce qui est dit, maintient l'intérêt et le sentiment pour l'écouté d'être pris vraiment en compte par l'écoutant¹⁹.

3.4. La présence reconnue d'un Tiers

Quatrième élément essentiel : la présence reconnue du tiers, ou plutôt confessée du Tiers présent²⁰. La prière en commun ne fait pas partie de l'accompagnement, mais certainement Paul prie-t-il avant, pendant et après nos entretiens. Nous n'en avons jamais parlé. Par contre son statut de pasteur – et le mien –, la présence d'une bougie allumée et le cadre institutionnel de l'entretien donnent à reconnaître la présence d'un Tiers dont Paul est un témoin.

Cette présence du Tiers est pour moi essentielle, elle ne réduit pas le rôle de Paul, mais elle le recadre et le limite. Paul n'est pas l'instance dernière, il n'a pas le regard ultime, il est seulement compagnon de route qui avec moi tente de dire et de traduire l'impensable d'une présence autre et l'irruption du mystère de la résurrection au cœur même de la mort. Ainsi, c'est au nom du Tiers présent que Paul s'engage dans l'accompagnement et c'est sous son regard qu'il accepte de placer son action²¹. Et moi avec lui.

¹⁷ Sur la dispersion, voir la petite note de Le Bouëdec (2007), p. 180.

¹⁸ Cifali (1998), pp. 134ss.

¹⁹ Sur cette question de l'intérêt, voir Cifali (1998), pp. 126-7. L'ensemble de l'article est fondamental pour notre propos.

²⁰ Dans son article, M. Paul (2007, pp. 259ss) souligne cette dimension de la transcendance et conséquemment « la restauration de l'homme en conformité avec un ordre qui le transcende » mais qui ne peut plus qu'être pensé qu'individuellement. Sauf en Eglise où cette transcendance ne cesse d'être pensée, même si elle est aujourd'hui pensée critiquement et autrement qu'au cours des siècles précédents.

²¹ Paul (2007), p. 261.

Cette présence, reconnue par les deux, oriente aussi d'une certaine manière l'accompagnement, puisque le Tiers présent, qui pour nous prend le visage du Christ, appelle et invite à un cheminement spirituel, à une *suivance* pour reprendre le mot du théologien protestant Dietrich Bonhoeffer²². Mais cette suivance est toujours à inventer, elle n'est pas de l'ordre de la conformité à une règle, mais recherche d'une conformation au mouvement christique et exerce fin autant que délicat de l'articulation de la mort et de la résurrection, du deuil et du retour à la vie, en un mot de la conversion.

3.5. *L'absence de projet pour l'autre*

Cinquième élément déterminant : l'absence de projet spécifique pour l'autre de la part de Paul surtout. Ceci n'entre pas en contradiction avec le paragraphe précédent, car ni Paul, ni moi ne savons en vérité ce que la conversion cherchée implique ni comment elle doit se traduire en mon existence propre²³.

Pour avoir été accompagné à plusieurs reprises et dans d'autres cadres ecclésiaux, j'ai pu éprouvé ce qu'il y avait de paralysant, pour ne pas dire de meurtrier, quand l'accompagnant – comme aussi l'institution à laquelle il appartient – affirme, par la parole ou par les attitudes, savoir ce qui est bien pour l'autre accompagné. Et qu'il le fait à partir d'une position d'autorité supposée (et acceptée par l'accompagné) que sa connaissance théologique et ses convictions spirituelles lui semblent légitimer. Cette posture *de savoir sur l'autre* est clairement à distinguer de celle qui fait confiance à l'autre et en ses capacités à se développer, à évoluer ou à changer, sans en orienter le développement. Paul me fait confiance, comme je lui fais aussi confiance, pour trouver mes solutions propres sans me proposer une quelconque solution, sinon parfois un outil, à prendre ou à laisser, un éclairage possible et questionnable.

Le non-savoir de l'autre, s'il peut à certains moments troubler ou accentuer l'angoisse, se révèle, à moyen et long termes, facteur d'autonomie et de prise de responsabilité. Et il me délivre de la tentation d'attribuer à l'autre l'omniscience qui me libérerait de l'obligation d'être seul herméneute de mon existence et déchiffreur de mon avenir. L'accompagnement vécu, en effet, ne me délivre pas de la responsabilité d'interpréter ma réalité et d'agir en conséquence. Au contraire, je le vis comme une invitation et une incitation à assumer ma condition d'homme responsable de ses choix.

²² Bonhoeffer, D. (1967, trad.), *Le prix de la grâce*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

²³ Cifali (1998), sur l'éthique, pp. 136ss.

À plus d'une reprise, je suis ressorti de chez Paul avec une pensée plus claire quant à ce que j'avais à faire, quant à la démarche à entreprendre, sans que Paul ne se soit prononcé sur ce qui était à faire. C'est durant le temps d'échange que la conviction est née et s'est précisée.

Clairement, l'absence de prescrit quant à l'accompagnement (ni en termes d'obligation, ni en termes de contenu ou de méthode, ni en termes de résultats) oriente vers une relation qui privilégie le pragmatisme, soit l'adaptation au réel, qui favorise la mobilité quant aux postures à adopter, et qui interdit la moralisation de l'accompagnement²⁴. Cette liberté permet l'ouverture et la création d'un hors-lieu n'appartenant ni à l'accompagné, ni à l'accompagnant, mais où se joue la rencontre²⁵. Cette liberté autorise, voire exige, le bricolage, cette capacité en fonction des situations d'accompagnement à puiser dans ses ressources pour adapter son intervention²⁶.

3.6. La confrontation

Sixième élément important : la confrontation²⁷. En certaines circonstances, par ses questions ou interrogations, ou par l'offre d'un autre regard, Paul a osé une confrontation bienveillante, comme une invitation à ne pas rester enfermé dans mon propre point de vue, comme un appel à sortir d'une posture de victime frappée d'impuissance et complaisante à l'égard d'elle-même, comme une stimulation à penser à partir d'une autre logique. Il n'y a pas de rencontre vraie sans intersubjectivité, et pas d'intersubjectivité sans frottement ni bousculade.

Il m'est aussi arrivé d'être déçu d'un entretien – soit parce qu'à un moment donné Paul a quitté la posture d'accompagnant pour offrir un avis d'expert, soit parce que l'entretien, malgré l'écoute de Paul, n'a débouché sur aucun éclairage nouveau. Mais qu'un entretien ne débouche pas directement sur un élément positif, est-ce négatif ? Cette *positivité* du *négatif* est réfléchie avec lucidité par Cifali²⁸ et à la

²⁴ Cf. le cours DAS-CAS FA de Laurence Türkal de février 2014. Voir aussi Mael Paul, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 158.

²⁵ Voir M. Paul (2004), p. 146.

²⁶ Voir Cifali (1998) et Paul (2004).

²⁷ Sur la question du conflit dans la rencontre, voir l'article éclairant et stimulant de M. Cifali (1998) et l'ouvrage de Gérard Salem, *Le combat thérapeutique*, Paris, Armand Colin, 2006. Ou encore M. Paul (2007), p. 255.

²⁸ Cifali (1998), pp. 148ss.

réflexion, les entretiens moins réussis m'ont renvoyé d'une part à ma propre responsabilité dans la construction de la relation comme dans la recherche de sens, d'autre part à mon désir infantile d'un *sauveur*. Le négatif a ceci de positif qu'il contribue largement au travail de désillusionnement nécessaire pour accueillir le réel.

3.7. *La mémoire de l'autre*

Septième élément : la mémoire de l'autre. D'un entretien à l'autre, Paul se souvient de ce qui avait fait l'objet de l'échange précédent. Sans doute prend-il quelques notes après l'entretien et les relit-il avant la rencontre. De fait, cette mémoire de l'autre ajoute au sentiment d'être important et considéré, d'avoir une place, d'être attendu et d'avoir en face de soi une personne qui a préparé de son côté la possibilité de l'espace de la rencontre. Cette mémoire de l'autre – non enfermant dans le passé – offre de la continuité et une mise en perspective, celle que je risque de perdre quand je m'englue dans le présent.

3.8. *La gratuité*

Huitième élément contribuant à la réussite de l'accompagnement : la gratuité. Cet accompagnement est offert par l'institution qui donne à Paul la possibilité d'exercer son ministère et le paye²⁹. De fait, travaillant l'un et l'autre au service de la même institution, nous n'avons jamais, à mon souvenir, parlé finance. Paul, depuis le début de nos entretiens, m'offrait et m'offre toujours ce que j'offrais et offre toujours à d'autres. La qualité de son accompagnement est une invitation pressante pour moi à offrir un accompagnement de qualité à celles et ceux qui me le demandent, et sans cesse, dans mon dialogue intérieur dans un entretien, je fais mémoire de ce que j'ai pu vivre.

²⁹ C'est aussi ma réalité tant comme pasteur vaudois payé par une Église soutenue par l'État que comme formateur au sein de l'OPF par qui je suis payé alors que les stagiaires ne paient pas eux-mêmes leur formation. Cette réalité m'interroge en effet sur le contre-don possible des personnes accompagnées, par exemple pour un mariage, alors qu'elles n'ont rien eu à déboursier pour l'accompagnement et la célébration. Qu'est-ce que cela induit ? Quelle dette contractée qui peut-être décourage un engagement futur en Église ?

Je ne résiste pas au plaisir de citer ce mot tiré d'un courriel reçu d'un stagiaire et qui pour moi fait clairement partie de ces échanges symboliques nécessaires : « Merci de te soucier de mon apprentissage ! (Je sais que t'es payé pour, mais je crois savoir aussi que ton engagement n'est pas qu'un simple devoir, mais qu'il est aussi une relation fraternelle !) ». Voilà que le « par-dessus le marché » entre en jeu, selon le bon mot de Le Bouëdec (2007), p. 188.

Le fait de ne pas payer pour l'entretien m'interdit d'avoir une quelconque exigence de « réussite ». Paul n'a pas à mon égard d'obligation de réussite comme pourrait l'avoir mon garagiste ou mon boulanger.

Mais d'autre part, et de manière insidieuse, le fait de ne pas payer pourrait conduire à la tentation de *faire plaisir en retour* par un comportement adapté, à vouloir se montrer digne de l'écoute accordée, à désirer ne pas décevoir, à rembourser par un comportement estimé adéquat.

Cela étant, j'exprime régulièrement ma reconnaissance à Paul et lui-même dit tout l'intérêt qu'il a à m'accompagner. Il m'offre son écoute, je lui offre ma confiance et l'occasion d'exercer sa compétence. Je ne me sens pas quitte, mais redevable à d'autres de ce que je vis dans l'accompagnement.

3.9. Une temporalité longue

Neuvième élément : une temporalité longue alliée à la confiance qui donne de pouvoir travailler avec le temps. En n'étant pas soumis à un calendrier ni à une échéance, nous laissons au temps l'espace nécessaire pour que se développent et s'expriment les forces de vie et la confiance en elles³⁰. En vivant un accompagnement long, non soumis à *la tyrannie de l'urgence*, pour reprendre le titre du petit livre suggestif de Zaki Laïdi³¹, il m'est possible à la fois de me réconcilier avec mon passé et de concevoir « l'avenir comme un espace d'accomplissement »³².

4. Conclusion

Selon Le Bouëdec³³, « trois fonctions essentielles constituent [...] la spécificité de l'accompagnement » qui se décline ainsi :

- « – accompagner quelqu'un c'est, d'abord, l'accueillir et l'écouter.
- accompagner quelqu'un c'est, ensuite, participer avec lui au dévoilement du sens de ce qu'il vit et recherche.

³⁰ Cifali (1998), p. 128.

³¹ Z. Laïdi, *La tyrannie de l'urgence*, Montréal, Fides, 1999.

³² Laïdi, *op. cit.*, p. 35.

³³ Le Bouëdec (2001), p. 141.

– accompagner quelqu’un c’est, enfin, cheminer à ses côtés pour le confirmer dans le nouveau sens où il s’engage »³⁴.

J’ai le sentiment de bénéficier auprès de Paul d’un accompagnement qui répond clairement à cette définition et j’espère pouvoir l’offrir à d’autres. C’est aussi là qu’intensément je vis l’Évangile, autrement dit l’annonce effective d’un amour inconditionnel ouvrant l’espace d’une liberté nouvelle.

■

³⁴ Le Bouëdec (2001), pp. 141s.